

SÉANCE ORDINAIRE DU 13 OCTOBRE 2020

ORDRE DU JOUR

- 1.- Adopter l'ordre du jour;
- 2.- Adopter le procès-verbal du 8 septembre 2020;
- 3.- Adopter les comptes à payer au 30 septembre 2020.

ADMINISTRATION

- 4.- Règlement 461-15 – financement par billets – Accepter l'offre de _____, pour un emprunt de 285 800 \$, au prix de _____ pour chaque 100,00 \$.
- 5.- Règlement 461-15 – concordance et courte échéance pour un emprunt par billets – 285 800 \$ - réalisation le 20 octobre 2020 – Modifier le règlement d'emprunt 461-15 pour un terme de cinq (5) ans.
- 6.- Offre d'achat d'un immeuble – lot 2 127 404 – Accepter l'offre d'achat et autoriser Madame la maire et la directrice générale à signer le contrat à intervenir avec le propriétaire.
- 7.- Adhésion de la MRC de Deux-Montagnes à l'entente relative à la cour municipale commune de la Ville de Deux-Montagnes – Accepter l'adhésion de la MRC de Deux-Montagnes.
- 8.- Nomination des membres de la Couronne Nord au Conseil d'administration du Réseau de transport métropolitain (RTM) – Appuyer le renouvellement des mandats de Messieurs Jean Bouchard, maire de la Ville de Mirabel et Normand Grenier, maire de la Ville de Charlemagne, jusqu'en novembre 2024.

LOISIRS

- 9.- Liste des employés syndiqués engagés aux loisirs pour la saison automnale 2020 – Engager les employés suivants pour la saison automnale 2020, à la reprise des activités, lorsque de nouvelles directives gouvernementales nous seront communiquées :

➤ **Surveillance de plateaux**

- Maika Thérien
- Pénélope Sansregret
- Sabrina Lauzon Turpin
- Charles Sénécal
- Yassine Ennakhili
- Bianca Dantas Trottier

- 10.- Programme de financement pour la réalisation d'un projet en activité physique et plein air intitulé « Avec Loisirs Laurentides, on bouge ! » – Autoriser le chargé de projet aux loisirs à formuler une demande d'aide financière auprès de Loisirs Laurentides.
- 11.- Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale 2021 – Autoriser le chargé de projet aux loisirs à formuler une demande d'aide financière auprès du ministère de la Famille.

VOIRIE

- 12.- Réaménagement de l'intersection de la Montée de la Baie et du boulevard de la Chapelle – honoraires professionnels – plans et devis – Autoriser le paiement de 14 829,07 \$ (taxes incluses) à la firme Groupe Civitas Inc.
- 13.- Travaux de confortement et de rehaussement des digues entre la 13^e et la 18^e Avenue et de la 25^e Avenue – décompte progressif #6 – Autoriser le paiement de 112 483,53 \$ (taxes incluses) à la firme Sanexen services environnementaux Inc.

URBANISME

- 14.- Adoption – règlement 392-03-20 – Adopter le règlement modifiant le règlement sur les dérogations mineures numéro 392-99 afin de réviser les dispositions pouvant faire l'objet d'une demande de dérogation mineure.
- 15.- Adoption – second projet de règlement 308-74-20 – Adopter le second projet de règlement amendant le règlement de zonage 308-91 afin de modifier la délimitation de la zone R-1 229 au détriment de la zone RX 226 afin d'y inclure les lots 2 127 639 et 3 604 923.

HYGIÈNE DU MILIEU

- 16.- Arbressence Inc. – Accepter l'offre de service pour l'année 2021, au coût de 939,11\$ renouvelable une fois l'an, pour un service de collecte de retailles domestiques du cèdre dans le but d'en faire la transformation et la récupération.

SÉCURITÉ

- 17.- Avis de motion et dépôt du projet – règlement 380-64-20 – Pour adoption future d'un règlement amendant le règlement 380-97 concernant la circulation et le stationnement.
- 18.- Club de motoneige Les Lynx de Deux-Montagnes Inc. – droit de passage – piste cyclable – Autoriser un droit de passage sur la piste cyclable, au Club de motoneige Les Lynx de Deux-Montagnes Inc., soit à la hauteur de la 1^{ère} Avenue jusqu'à la 60^e Avenue à Pointe-Calumet, afin de permettre aux motoneiges de circuler dans la continuité du sentier de la Trans-Québec 33.
- 19.- Réponses aux questions de la séance précédente
- 20.- Communication de Madame la maire
- 21.- Communication des conseillers
- 22.- Période de questions des citoyens
- 23.- Levée de la séance